



This document is available in English.

Le document est accessible au <http://www.commissionsantementale.ca>.

RÉFÉRENCE RECOMMANDÉE : Commission de la santé mentale du Canada.  
*Commission de la santé mentale du Canada : Plan stratégique 2017-2022*,  
Ottawa (Ontario), chez l'auteur, 2016.

© Commission de la santé mentale du Canada, 2016.

La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les vues exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.

ISBN : 978-1-77318-001-4

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada



# Table des matières

<b>01</b>	Messages principaux .....	4
<b>02</b>	Notre histoire .....	6
<b>03</b>	Facteurs clés de succès.....	8
<b>04</b>	Vision, mission et principes directeurs .....	9
<b>05</b>	Objectifs et priorités stratégiques .....	12

# Message du président du conseil d'administration

**CHAQUE ANNÉE**, un Canadien sur cinq est aux prises avec un trouble mental ou une maladie mentale. Personne n'est à l'abri de leur impact.

Le travail de la Commission de la santé mentale du Canada (la Commission) consiste, en partie, à tirer la sonnette d'alarme quant au besoin urgent en soutien et services supplémentaires qu'éprouvent les Canadiens atteints d'un trouble mental ainsi que leurs familles.

Chaque année, les troubles mentaux et les maladies mentales coûtent 51 milliards de dollars à l'économie canadienne – tant en frais de santé qu'en perte de productivité. Fort heureusement, une réflexion novatrice, un échange de pratiques exemplaires et de nouveaux investissements ciblés peuvent – et pourront – réduire le fardeau financier et humain. *Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada* souligne la nécessité de cet investissement crucial, qui permettra d'améliorer le bien-être de toute une nation. En collaboration avec nos principaux partenaires, et avec l'appui indéfectible de Santé Canada, la Commission a cerné les mesures collectives à prendre pour produire le plus grand impact possible.

Le Plan stratégique résume les contributions du personnel de la Commission, de nos estimés partenaires et nombreux alliés de la communauté de la santé mentale. Chacun d'eux a laissé une marque indélébile sur le Plan. Leur sagesse cumulée a éclairé le conseil d'administration dans sa détermination de l'orientation future de la Commission.

En anticipant un avenir prometteur pour la santé mentale, je suis honoré d'accompagner ce parcours.



**L'honorable Michael Wilson, C.P., C.C.**  
**Président du conseil d'administration**  
**Commission de la santé mentale du Canada**



Chaque année, les troubles mentaux et les maladies mentales coûtent 51 milliards de dollars à l'économie canadienne – tant en frais de santé qu'en perte de productivité. »

# Message de la présidente -directrice générale

**EN QUELQUES ANNÉES SEULEMENT**, nous avons été témoins d'un progrès sans précédent dans la promotion de la santé mentale et du bien-être au Canada. De la création de la première stratégie nationale en matière de santé mentale aux innovations internes et réduction de la stigmatisation, nos efforts collectifs sont de plus en plus reconnus à l'échelle mondiale.

Nous pouvons tous être fiers du solide fondement que nous avons mis en place, conjointement avec nos partenaires, mais il faut éviter de nous reposer sur nos lauriers. Dans la poursuite de ses efforts, la Commission se servira du Plan stratégique comme feuille de route afin de multiplier les changements transformationnels dans notre pays.

Tout le travail que la Commission entreprendra à l'avenir contribuera à la réalisation du Plan. Autant qu'il définit des priorités claires, il permet aussi une interprétation large de la façon de les concrétiser.

Le Plan stratégique constitue un appel à l'action ambitieux et intégrateur. Il rappelle que la santé mentale et le bien-être de la population canadienne sont une responsabilité qui incombe à tous, et que leur réalisation enrichira la vie de chacun de nous.



---

**Louise Bradley**  
**Présidente-directrice générale**  
**Commission de la santé mentale du Canada**



Le Plan stratégique constitue un appel à l'action ambitieux et intégrateur. Il rappelle que la santé mentale et le bien-être de la population canadienne sont une responsabilité qui incombe à tous.»

# Notre Histoire



**AU COURS DES NEUF DERNIÈRES ANNÉES**, la Commission s'est employée à entraîner des changements concrets au portrait actuel de la santé mentale des Canadiens. Elle a coordonné la création de l'une des initiatives en santé mentale la plus importante au pays, *Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, qui a recueilli un consensus national.

Depuis lors, en misant sur notre influence sur les politiques, nos relations avec les partenaires et notre leadership dans le partage des connaissances, plusieurs recommandations formulées dans la *Stratégie* s'enracinent et portent fruit.

Nos efforts produisent des résultats tangibles dans la lutte contre la stigmatisation – et sa contrepartie destructive – la discrimination.

La santé mentale est ouvertement discutée dans nos écoles et nos communautés et, ce qui est encore plus révolutionnaire, dans nos milieux de travail.


Les solutions internes de la Commission comprennent des outils et des ressources qui aident les employeurs à protéger la santé mentale de leur personnel. Alors que ce travail s'accomplit surtout dans des milieux non traditionnels, comme les postes de police et les casernes de pompiers, nous nous efforçons aussi d'améliorer la qualité des soins en réduisant la stigmatisation dans les milieux de soins de santé.

Ces efforts appuient notre travail fondamental lié à la pratique axée sur le rétablissement, concept qui se traduira en définitive par des changements transformationnels dans l'ensemble du secteur de la santé mentale.

Pourtant, notre travail est loin d'être terminé.

Chaque jour, dix Canadiennes et Canadiens se suicident. Le Canada marque un retard sur les autres pays industrialisés en ce qui concerne les dépenses en santé mentale. Chaque semaine, cinq cent mille Canadiennes et Canadiens s'absentent du travail pour cause de problèmes de santé mentale ou de maladies mentales.

Au cours des cinq prochaines années, le Plan stratégique nous servira de feuille de route lorsque nous travaillons avec nos partenaires à la réalisation de notre vision : la santé mentale et le bien-être pour tous.



Ces efforts appuient notre travail fondamental lié à la pratique axée sur le rétablissement, concept qui se traduira en définitive par des changements transformationnels dans l'ensemble du secteur de la santé mentale.”

# Facteurs clés de succès

Pour donner suite à ce Plan stratégique de grande portée, la Commission misera sur la haute performance organisationnelle dans son fonctionnement. Nous bâtirons sur les solides partenariats externes et l'exceptionnel leadership interne afin de maximiser la portée et l'impact de nos efforts. Les structures et processus suivants font partie intégrante de notre succès :



## Gouvernance efficace

Des politiques éclairées, une structure claire et des relations actives entre le conseil d'administration et la présidente-directrice générale facilitent la contribution significative des membres du conseil.

---



## Stabilité financière

Un soutien financier adéquat sous-tend la mise en œuvre du Plan stratégique.

---



## Mesure du rendement interne et reddition de compte

Nos systèmes et processus de haut niveau nous permettent d'optimiser nos ressources, de maximiser l'impact de nos interventions et de renforcer notre gouvernance.



## Parrains et partenaires engagés, champions de la santé mentale, et personnes aux prises avec des troubles de santé mentale et des maladies mentales

Notre efficacité repose sur la solidité de nos relations et la capacité d'habiliter nos partenaires partout au pays.

---



## Employeur de choix

En tant qu'employeur de premier plan, le milieu de travail sain et productif nous permet d'attirer des personnes talentueuses qui incarnent nos principes directeurs.



Vision, mission et  
principes directeurs

Vision



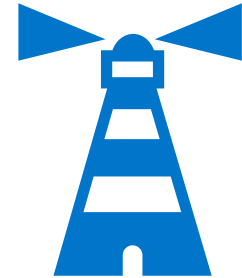
La santé mentale  
et le bien-être  
pour tous.

Vision, mission et  
principes directeurs

| Mission



Sensibiliser aux besoins en santé mentale et bien-être de la population canadienne, et catalyser les solutions collaboratives aux défis posés au système de santé mentale.



Les principes directeurs auxquels la Commission aspire sont incarnés par notre personnel et appuyés par nos dirigeants. Ils reflètent la culture que nous souhaitons encourager au sein de l'organisation et de la communauté de la santé mentale :

- Appuyer les idées ambitieuses, audacieuses et progressistes;
- Adopter les principes du rétablissement;
- Être des co-créateurs et collaborateurs;
- Intégrer la voix des personnes ayant un vécu expérientiel, de leurs familles et proches aidants dans toutes les facettes de notre travail;
- Promouvoir et célébrer l'équité, la diversité et l'inclusion;
- Encourager et former les leaders;
- Rechercher et partager les nouvelles approches dans un esprit d'amélioration continue;
- Être passionnés par notre travail; et,
- Célébrer la contribution des autres.

# Objectifs stratégiques

Nos objectifs stratégiques sont fondamentaux pour notre travail, encadrent nos priorités et focalisent nos efforts :



Leadership, partenariat  
et renforcement des  
capacités



Promotion et concrétisation de  
la *Stratégie en matière de santé  
mentale pour le Canada*



Mobilisation des  
connaissances

## Priorités stratégiques

Chaque objectif stratégique repose sur des priorités clés qui décrivent la façon optimale d'atteindre nos buts. Les objectifs définissent les étapes à suivre pour parvenir à nos buts. Il arrive souvent que ces priorités s'entrecroisent et se renforcent pour créer un ensemble plus grand que la somme des parties.

# Au cours des cinq prochaines années,

le Plan stratégique nous servira de feuille de route lorsque nous travaillons avec nos partenaires à la réalisation de notre vision : la santé mentale et le bien-être pour tous.



# Premier objectif stratégique

## Leadership, partenariat et renforcement des capacités

Cet objectif stratégique vise à accroître l'efficacité du système de santé mentale du Canada en réunissant les intervenants, en élaborant et en influençant des politiques publiques judicieuses, tout en inspirant l'action collective.

### PRIORITÉS



**1.1. Rassembler le secteur de la santé mentale du Canada et assurer sa cohérence** en regroupant les principaux intervenants pour promouvoir les enjeux importants et relever les défis.

.....



**1.2. Éclairer et influencer l'élaboration des politiques publiques** en collaborant avec les intervenants pour définir les pratiques exemplaires et prometteuses, et en échangeant les recommandations avec les décideurs et les influenceurs clés.

.....



**1.3. Optimiser les relations de travail avec les provinces et territoires** en vue de mettre en place un système pancanadien intelligent et rationalisé.

.....



**1.4. Faciliter l'intervention intersectorielle** en recherchant les occasions valables de collaborer avec tous les secteurs – public, privé et sans but lucratif.



**1.5. Rechercher un processus de réconciliation avec les peuples autochtones** en s'efforçant de renouer et de renforcer les relations fondées sur le respect mutuel avec nos partenaires autochtones, et en tissant des relations avec les chefs et les champions pour favoriser le bien-être mental des peuples autochtones.

.....



**1.6. Accroître la visibilité de la santé mentale et du bien-être au Canada** en élaborant un plan de communication stratégique et en travaillant de près avec les champions de la santé mentale.

.....



**1.7. Jouer un rôle de chef de fil actif de la santé mentale à l'échelle mondiale** en tissant et en renforçant des relations avec les champions de la santé mentale partout dans le monde, et en échangeant des pratiques exemplaires et prometteuses.

# Deuxième objectif stratégique

## Promotion et concrétisation de **Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada**

Cet objectif stratégique encourage les interventions pour concrétiser la *Stratégie*.

### PRIORITÉS



**2.1. Identifier les champions, et définir les idées et les pratiques exemplaires** qui sont efficaces et fondées sur des données probantes, tout en encourageant les pratiques nouvelles et prometteuses qui concrétisent la *Stratégie*.

.....



**2.2. Prioriser les besoins du système** dans le contexte de la *Stratégie*.

.....



**2.3. Élaborer et diffuser** des outils pour aider les champions de la santé mentale à donner suite collectivement aux recommandations de la *Stratégie*.

.....



**2.4. Collaborer avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires** pour mettre en œuvre les pratiques et solutions novatrices, afin d'améliorer la qualité des services de santé mentale et leur accès.



**2.5. Fournir aux partenaires de l'information, des outils et du soutien** qui facilitent l'élaboration, l'adoption et l'évaluation de pratiques prometteuses.

.....



**2.6. Mûrir les initiatives** en définissant, structurant, appuyant et évaluant les programmes et en les cédant de façon appropriée. Au besoin, et pour combler une lacune dans le secteur, nous adopterons une approche pratique à l'égard des initiatives et des possibilités. Au cours d'une période limitée, nous participerons au financement d'initiatives élaborées et exécutées conjointement.

.....



**2.7. Examiner et évaluer les progrès** réalisés pour répondre aux priorités clés définies dans la *Stratégie*. Nous suivrons les progrès accomplis vers les indicateurs et repères cruciaux pour la santé mentale et nous utiliserons l'information recueillie afin de mieux répondre aux besoins en santé mentale de la population canadienne.



# Troisième objectif stratégique

## Mobilisation des connaissances

Cet objectif stratégique vise à élaborer et à échanger des connaissances pertinentes et novatrices.

### PRIORITÉS



**3.1. Élaborer et appliquer des indicateurs pertinents et opportuns de la santé mentale et du bien-être pour le Canada**, en partenariat avec les collecteurs de données du système. Nous concevrons des mesures clés et des données comparables pour aider à cerner les difficultés et les possibilités.

.....



**3.2. Agréger, intégrer et diffuser l'information** d'une façon pertinente et personnalisée pour les différents destinataires. Nous repérerons, analyserons et échangerons l'information et les conclusions importantes portant sur les pratiques exemplaires en bien-être et santé mentale. Nous gérerons l'information de la façon la plus utile possible pour les organisations du système de santé mentale.

.....



**3.3. Faciliter l'échange de connaissances et de pratiques exemplaires et prometteuses** en créant des forums pour mettre en commun le savoir et faciliter la collaboration dans le système.

.....



**3.4. Examiner** l'impact des déterminants sociaux de la santé sur le bien-être mental et identifier les groupes présentant de grands risques.





# Aperçu du Plan Stratégique



Commission de  
la santé mentale  
du Canada

Mental Health  
Commission  
of Canada

Le Plan stratégique de la Commission est la feuille de route qui guidera notre travail pour les cinq prochaines années.

## Objectifs stratégiques



Être un partenaire principal dans l'établissement d'un système de santé mentale solide

Rassembler les intervenants et établir des relations en vue de créer des politiques publiques favorables à la santé et inspirer l'action collective pour engendrer un véritable changement.



Promouvoir *Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*

Étendre la portée de la *Stratégie* et faciliter sa mise en œuvre à l'aide d'orientations fondées sur des données probantes, des idées novatrices et des outils pratiques.



Gérer l'échange continu des connaissances

Saisir les données significatives de manière à appuyer une analyse efficace et servir d'intermédiaire dans l'échange de connaissances, de solutions et d'opportunités.

## Facteurs clés de succès

### Vision



La santé mentale et le bien-être pour tous

### Mission



Sensibiliser aux besoins en santé mentale et bien-être de la population canadienne, et catalyser les solutions collaboratives aux défis posés au système de santé mentale.

### Principes directeurs



- Appuyer les idées ambitieuses, audacieuses et progressistes
- Adopter les principes du rétablissement
- Co-crée et collaborer
- Intégrer la voix des personnes ayant un vécu expérientiel
- Promouvoir et célébrer l'équité et l'inclusion
- Encourager et former les leaders
- Améliorer continuellement avec les nouvelles approches
- Être passionnés
- Célébrer la contribution des autres

- Gouvernance efficace
- Stabilité financière
- Mesure du rendement interne et reddition de compte
- Parrains, partenaires et champions engagés
- Employeur de choix



Commission de  
la santé mentale  
du Canada

Mental Health  
Commission  
of Canada



### Commission de la santé mentale de Canada

Bureau 1210, 350 rue Albert  
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

T 613-683-3755

F 613-798-2989

[info@commissionsantementale.ca](mailto:info@commissionsantementale.ca)

[@MHCC\\_](#) [/theMHCC](#) [/1MHCC](#) [@theMHCC](#)

[/Mental Health Commission of Canada](#)